

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 23 juin 2022

Le Conseil fédéral adopte le rapport sur la politique agricole

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a adopté le rapport sur les postulats que lui avait commandé le Parlement après avoir suspendu la PA22+. Ce rapport doit servir de base aux débats sur la prochaine politique agricole. L'USP estime que ce document de fond sera utile pour la suite des discussions.

En suspendant la PA22+, le Parlement avait chargé le Conseil fédéral de présenter un rapport sur l'orientation future de la politique agricole. Le gouvernement devait y exposer les mesures qui permettraient de maintenir le taux d'auto-provisionnement à son niveau actuel et de réduire la complexité du système de politique agricole. L'Union suisse des paysans (USP) estime que ce rapport fraîchement sorti de presse présente des approches louables. Par exemple, le Conseil fédéral entend intégrer la politique agricole, aujourd'hui focalisée uniquement sur les exploitations, dans une stratégie alimentaire et responsabiliser tous les acteurs de la chaîne de création de valeur. Le secteur agricole doit pouvoir continuer à produire des denrées alimentaires en fonction du marché. Le gouvernement est conscient que l'évolution du système actuel vers un système alimentaire durable n'est possible que si tous les domaines politiques concernés évoluent de manière cohérente et synchronisée. Cette évolution permettra d'ailleurs également d'atténuer les conflits d'objectifs. Les consommateurs sont eux aussi mis à contribution. En effet, ce sont eux qui, par leur comportement d'achat, déterminent les aliments que la Suisse et le monde doivent produire et le mode de production à adopter.

Pour les familles paysannes, le rapport non seulement offre des opportunités, mais présente aussi des défis. Ainsi, le gouvernement estime que, en matière de rentabilité, le système actuel de la protection douanière comporte des inconvénients sur le plan macroéconomique et qu'il affaiblit avant tout les secteurs en aval. Le rapport n'aborde pas les avantages qu'offre le système de la protection douanière, surtout en ce moment où les prix internationaux sont en forte hausse. Par ailleurs, aucune mesure n'est proposée pour améliorer de manière efficace la situation sociale du secteur agricole et alimentaire. L'USP est aussi d'avis qu'il faut donner plus de poids à l'importance d'une production alimentaire indigène suffisante.

En fin de compte, le rapport de postulat laisse entrevoir à l'agriculture indigène et aux familles paysannes des perspectives réjouissantes quant à l'orientation future de la politique agricole suisse. L'USP suivra de près les prochaines étapes de cette politique, et ce dans l'intérêt des familles paysannes.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, tél. 079 280 69 66

www.sbv-usp.ch